

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 14 - 2018

Séance du : 26 septembre 2018
Réf. : GP

**Boucllement du préavis N° 06 - 2014 - Evolution de l'environnement
de travail informatique**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 880'000.00 accordé le 30 avril 2014 (préavis N° 06-2014), afin de faire évoluer l'environnement de travail informatique utilisé à la Ville de Pully.

L'ensemble du projet a été réalisé conformément aux prévisions.

Le décompte final s'établit comme suit :

Montant du préavis	CHF	880'000.00
Total des dépenses du projet	CHF	873'069.70
Solde non utilisé	CHF	<u>6'930.30</u>

Un montant de CHF 212'799.75 a été facturé à nos différents partenaires.

La somme de CHF 660'269.95 à charge de la Ville de Pully fera l'objet d'un prélèvement de CHF 314'575.40 sur le fonds de renouvellement informatique. Le solde de CHF 345'694.55 sera amorti en une fois lors de l'exercice 2019.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner